

15ème législature

Question N° : 42277	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >institutions sociales et médico sociales	Tête d'analyse >Problèmes de recrutement des établissements médico-sociaux	Analyse > Problèmes de recrutement des établissements médico-sociaux.
Question publiée au JO le : 02/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 15/03/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'impact des problématiques de recrutement sur le service rendu dans le secteur sanitaire, social et médico-social. La problématique de recrutement n'est pas nouvelle mais revêt aujourd'hui un caractère d'urgence avec de graves conséquences : baisse d'activité, fermetures d'établissements, manque de soins à domicile, sans compter l'épuisement du personnel, l'augmentation de l'absentéisme etc. Il est urgent d'agir pour le maintien du modèle social de prise en charge des personnes vulnérables. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures vont être prises à court terme par le Gouvernement pour maintenir une offre de service en institution et à domicile en faveur des personnes vulnérables et des aidants impactés par la crise du recrutement et comment il entend renforcer l'attractivité de ces métiers, en particulier dans une région avec un coût de la vie très élevé comme en Haute-Savoie.